

Secteurs retenus
Chapitre 3





CHAPITRE 3 SECTEURS RETENUS

Les principaux critères de sélection des secteurs retenus portent notamment sur l'alignement stratégique, la recherche et le développement, l'expertise et le savoir-faire, les expériences de coopération Sud-Sud et Nord-Sud. Ils donnent une image des capacités de la Tunisie à exporter et à partager son expertise avec d'autres pays membres de la BID. Cette étude a permis de ressortir treize secteurs prioritaires : agriculture/eau, environnement, santé, construction, industrie/mines, énergie, commerce, technologies de la communication et de l'information, affaires sociales, emploi, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur.

Ces secteurs ont été choisis parmi un large éventail de domaines où la Tunisie peut partager une expertise et un savoir-faire technique avérés au sein des pays membres de la BID.

1. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

a. AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Etat des lieux

En Tunisie, l'agriculture et la pêche demeurent d'une grande importance économique et sociopolitique, du fait de leur contribution à la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire, de création de revenus, d'emplois, d'équilibre régional et de gestion des ressources naturelles.

Les principales productions agricoles du pays sont les céréales (blé et orge), les olives, les dattes et les agrumes pour le secteur agricole et les ovins pour le secteur de l'élevage.

Tendances et perspectives

En 2017, l'agriculture et la pêche ont représenté 10% du PIB et enregistré une croissance moyenne de 2,8% par an sur la période 2011-2017, largement supérieure à celle du PIB national. L'Etat continue à accorder son plein soutien à ce secteur pour renforcer la création de

richesse, la sécurité alimentaire et la baisse du taux de chômage.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

La Tunisie a opté pour une stratégie d'exportation des produits et des compétences spécialisées lorsqu'elle a un avantage comparatif considérable à l'international, notamment en ce qui concerne l'huile d'olive et les dattes.

Elle poursuit cette stratégie en mobilisant des ressources en eau via l'extension des superficies irriguées et la généralisation des équipements économes en eau, pour assurer une autosuffisance de ressources dans les processus de production.

b. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Etat des lieux

En ce qui concerne le capital naturel, les ressources sont limitées et inégalement réparties sur le territoire

national en raison de la position géographique du pays, notamment les eaux, les sols et la biodiversité. Les Tunisiens disposent en moyenne de 400 m³ d'eaux mobilisées par an pour l'ensemble des usages, une valeur inférieure au seuil du stress hydrique (500 m³/an), admis à l'échelle internationale.

Au niveau des ressources en sol, la Tunisie dispose d'environ 4,5 millions d'hectares de terres arables, soit moins d'un demi-hectare par habitant. Les forêts couvrent un peu plus d'un million d'hectares, soit environ 1000 m²/habitant et 7% de la surface nationale.

Enfin, en ce qui est les ressources halieutiques, les mers tunisiennes offrent en moyenne 150 000 tonnes de ressources exploitables par an, soit autour de 15 kg/habitant.

Tendances et perspectives

Plusieurs programmes ont été engagés pour améliorer les conditions de vie dans les agglomérations urbaines et

développer des activités de sensibilisation et de loisirs en harmonie avec la nature et le respect de l'environnement. La Tunisie accorde une grande importance au cadre législatif sur la préservation de l'environnement.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

La gestion des déchets en milieu urbain représente une composante principale de l'amélioration du cadre de vie et de la protection de l'environnement et de la santé des Tunisiens. L'Etat accorde un intérêt particulier à la préservation des ressources biologiques et des écosystèmes naturels. Ainsi, plusieurs lois ont été promulguées, visant à remédier aux problèmes de pollution causés par les projets existants et à inciter à lancer de nouveaux projets. Depuis le 13 mars 1991, tout nouveau projet susceptible de porter atteinte à l'environnement doit obligatoirement faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement.

2. INDUSTRIE, ÉNERGIE ET SERVICES

a. INDUSTRIE

Etat des lieux

En 2013, environ la moitié des entreprises industrielles et un peu plus des deux tiers de leurs employés travaillaient pour l'exportation. Et la tendance se renforce, l'industrie tunisienne étant de plus en plus portée par la demande

externe. Selon les branches d'activité, la plus grande partie des entreprises exclusivement exportatrices (ETE) exercent dans le secteur des industries textiles, de l'habillement et du cuir (ITHC) soit 82% des entreprises et 91% des emplois. La branche des industries mécaniques et électriques (IME) est également dominée par l'exportation (43% des entreprises et 69 % des emplois).



Actuellement, les deux tiers des salariés travaillant pour l'exportation sont employés dans le secteur des industries textiles, de l'habillement et du cuir, suivis par les salariés de la branche des industries mécaniques et électriques (21%). L'ensemble des autres branches industrielles ne capte que 13% des salariés travaillant pour l'exportation.

Tendances et perspectives

La stratégie de développement de l'industrie tunisienne à l'horizon 2025 repose sur la mise en œuvre d'une nouvelle génération de réformes structurelles, économiques et sociales. Les axes fondamentaux de cette stratégie sont l'ancrage des fondements de la bonne gouvernance, l'amélioration du climat des affaires, le développement économique, l'approfondissement et l'intégration aux marchés mondiaux.

La politique industrielle de la Tunisie à l'horizon 2025 a pour principaux objectifs le doublement des exportations, l'accroissement de la valeur ajoutée des secteurs exportateurs, la croissance de la part des secteurs à haut contenu technologique, l'amélioration de la part de l'investissement privé dans le total des investissements et la réduction du taux de chômage de 15% en 2014 à environ 10% en 2025, notamment parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et dans les régions intérieures.

► **Avantages compétitifs de la Tunisie**

Les entreprises industrielles, artisanales et certains services travaillant sous des régimes totalement

exportateurs ou partiellement exportateurs bénéficient de mécanismes d'aides financières et d'avantages fiscaux spécifiques (zones de développement régional).

De plus, plusieurs lois ont été promulguées pour encourager l'investissement direct étranger.

b. ENERGIE

Etat des lieux

Le secteur de l'énergie en Tunisie comprend l'ensemble des activités de production, de transformation et de transit de la consommation d'agents énergétiques. Il est caractérisé par une dépendance vis-à-vis du gaz, une infrastructure gazière desservant principalement les régions côtières, des ressources en gaz modestes et des produits pétroliers largement subventionnés.

Après une trentaine d'années de développement, la part du gaz dans la couverture des besoins énergétiques du pays a atteint 53% en termes d'énergie primaire et 20% en termes d'énergie finale. Les principaux bénéficiaires du gaz sont le secteur de la production électrique (73% de la consommation totale), le secteur industriel (19%) et le secteur résidentiel et tertiaire (8%).

Tendances et perspectives

Le pays vise à attirer plus de 2 milliards de dollars américains d'investissements étrangers grâce au lancement d'appels d'offres internationaux portant sur la

réalisation d'une série de projets d'électricité éolienne et solaire, au cours des trois prochaines années. Ces investissements permettraient de doter la Tunisie d'une capacité de production supplémentaire de 1 900 MW d'ici à 2022, soit 22% de la capacité installée.

Ces réalisations contribueront à rapprocher la Tunisie de l'objectif à long terme qu'elle s'est fixé dans le Plan d'action pour l'accélération des projets d'énergie renouvelables, lancé en 2016, avec pour objectif la couverture de 30% de ses besoins en électricité par des énergies renouvelables d'ici 2030.

L'énergie éolienne et solaire pourrait permettre à la Tunisie de répondre à la demande énergétique croissante. Elle pourrait également contribuer à réduire les subventions gouvernementales pour la production électrique conventionnelle à partir de combustibles fossiles. A plus long terme, l'électricité produite grâce aux technologies éolienne et solaire devrait constituer un produit d'exportation industrielle significatif pour la Tunisie.

► **Avantages compétitifs de la Tunisie**

La Tunisie dispose d'une longue expérience nationale et internationale dans la production, le transport et la distribution d'électricité, assurée par la STEG et la STEG Internationale, qui en détiennent le monopole au niveau national. Le pays a ainsi développé une expertise basée sur des compétences techniques tunisiennes en matière de production d'électricité à partir du

gaz naturel par les cycles combinés (vapeur-gaz). Des efforts considérables ont aussi été faits dans la production d'énergie à partir du solaire et de l'éolien. Cette expertise représente une richesse technique nationale et à fort potentiel international.

c. COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Etat des lieux

Les échanges commerciaux enregistrés en janvier 2018 ont connu une augmentation de 39% des exportations et 25,5% des importations, par rapport à la même période de 2017.

Les exportations du secteur agricole et des industries agroalimentaires enregistrées ont doublé en un an, s'établissant à 507 millions de dinars. Celles du secteur du textile, de l'habillement, du cuir et des chaussures ont progressé de 27% et celles du secteur des industries mécaniques et électriques de 26%. Les recettes touristiques cumulées ont connu une hausse de 15,7%, en janvier 2018, s'établissant à 151,7 millions de dinars contre 131,1 millions de dinars durant la même période de 2017.

D'autre part, le secteur privé représente plus de 75% du PIB de la Tunisie. Il prédomine (en termes de valeur ajoutée et d'emploi) dans l'agriculture, la pêche et l'industrie manufacturière. Les PME, les très petites et microentreprises constituent le tissu prédominant du secteur.



Tendances et perspectives

Des accords bilatéraux de non double imposition ont été signés, notamment avec les pays de l'Union du Maghreb arabe, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée du Sud, le Danemark, l'Égypte, l'Espagne, la France, l'Indonésie, l'Italie, la Jordanie, la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Depuis 2011, des mesures importantes ont été prises pour renforcer les capacités à faire face à la concurrence et permettre aux entreprises d'opérer à armes égales.

Des réformes sectorielles cruciales ont été initiées dans les domaines des TIC, de l'investissement, de la fiscalité, de la lutte contre la corruption et du développement des programmes d'infrastructures publiques, notamment en recourant plus fréquemment au partenariat public-privé.

La Tunisie a activement contribué à l'identification et à l'élaboration des objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre du Programme 2030 de l'ONU, notamment à travers l'organisation d'une large concertation nationale et les travaux du Groupe de travail ouvert.

L'État œuvre à l'intégration des ODD à son nouveau Plan quinquennal de développement et apporte tout son soutien à leur réalisation aux niveaux local, régional et international.

Il s'emploie aussi à promouvoir des projets conjoints avec les pays, notamment africains sub-sahariens, arabes et

islamiques, dans le cadre de son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La Tunisie adopte une stratégie commerciale qui se caractérise par un environnement économique propice et une position géographique stratégique, permettant l'établissement de liens directs avec les pays de l'Union européenne, d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et du Moyen-Orient. Cette stratégie assure une ouverture sur l'environnement international dans le domaine du commerce, notamment dans le cadre de la libéralisation économique et du choix consistant à libérer son économie et à s'intégrer à l'économie mondiale.

Plusieurs facteurs concourent à faire de la Tunisie un pays attractif pour les projets d'investissement et les partenariats. Le pays jouit d'une législation fiscale motivante pour attirer les investissements, de centres techniques spécifiques, d'un réseau de télécommunications performant et d'une gamme de lignes de financement. Des facilités et garanties sont accordées aux investisseurs étrangers, comme la liberté de transfert des bénéfices et des produits de cession des capitaux investis, y compris les plus-values.

d. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Etat des lieux

Sur le plan économique, le secteur des TIC est un pilier de la reprise économique. Le secteur représente 7,5% du PIB avec un taux de croissance annuel moyen de 11% entre 2009 et 2014, et une croissance de 7,7% entre 2015 et 2016.

De plus, le numérique représente 20% des exportations dans le secteur des services et environ 3% des exportations totales du pays, soit 1 milliard de dinars tunisiens.

Le secteur est composé de 1 800 entreprises (dont 120 totalement exportatrices) et emploie environ 100 000 employés. De nombreux acteurs y travaillent: opérateurs, régulateur, FSI/FAI, SSII. Le segment des télécommunications (ligne fixe voix et data, sans fil voix et data) représente 66% du secteur des services numériques en Tunisie et le segment matériel (vente de serveurs, PC, tablettes et écrans) 34%. Des efforts importants ont été entrepris dans les domaines de la téléphonie mobile et des services Internet.

Tendances et perspectives

En 2015, la Tunisie figure parmi les pays d'Afrique les plus développés en matière de TIC (5ème rang selon l'indice NRI du Forum économique mondial – Network Readiness Index).

Le pays a misé sur la formation d'ingénieurs dans les secteurs public et privé. En effet, près de 12 000 jeunes

ingénieurs sont diplômés chaque année dans le domaine des TIC. Ce capital de compétences bénéficie aux entreprises qui se positionnent sur des segments d'activité de niche, avec des services d'une qualité équivalente à celle requise sur les marchés internationaux.

L'État continue à jouer un rôle essentiel pour assurer une bonne qualité de formation, par la création de plusieurs pôles technologiques et d'universités dédiées aux TIC, l'encouragement du secteur par des subventions et un cadre législatif favorable à la création des startups (Start-Up Act). La Tunisie pourrait devenir un pôle régional et international important en matière d'exportation de connaissances TIC, notamment dans le développement des logiciels et des applications.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La compétitivité du prix de la main-d'œuvre, formée selon les standards internationaux, fait de la Tunisie un pôle d'attraction pour l'externalisation des processus (activités de services informatiques et centres d'appels, au nombre de 219).

Les TIC représentent ainsi un secteur porteur, capable d'affronter la concurrence internationale et de tirer profit d'une plus grande ouverture sur le marché étranger. Le secteur a un potentiel d'exportation confirmé par un savoir-faire et un avantage en termes de coût sur le marché international.



3. INFRASTRUCTURES

Etat des lieux

L'infrastructure routière comprend un réseau classé d'Etat, un réseau de pistes rurales et des voiries communales. Le réseau se développe sur plus de 22 000 km de routes revêtues à hauteur de 80%, dont 640 km d'autoroutes. Il comporte plus de 2 100 ouvrages d'art et installations de drainage. Les pistes rurales s'étendent sur plus de 52 000 km, dont plus que 40% sont revêtues. Le linéaire revêtu, qui a plus que doublé depuis l'indépendance du pays, conduit à une densité moyenne actuelle de plus que 70ml/km² à l'échelon de tout le territoire, ce qui traduit un équipement relativement satisfaisant.

Les réseaux ferroviaires s'étendent sur 2 167 km à travers le pays. Ils transportent environ 12 millions de tonnes de produits alimentaires, de marchandises et de matériaux de construction. Le pays possède 7 ports maritimes commerciaux (Bizerte, Radès, Sousse, Sfax, Zarzis, la Goulette et Skhira) et projette de disposer d'un terminal à conteneurs et d'un nouveau terminal vrac dans les années à venir.

Quant au transport aérien, il existe 9 aéroports internationaux opérationnels.

Tendances et perspectives

Concernant les grands projets d'infrastructures, la mise en exploitation du Réseau ferroviaire rapide (RFR) est prévue en 2022. Ce programme vise à construire un réseau ferroviaire de 80 km qui desservira une zone de plus de 620 000 habitants, et assurera le transport de près de 2 500 passagers environ toutes les 4 minutes

pendant les heures de pointe et toutes les 6 minutes pendant le reste de la journée.

De grands projets d'investissements dans l'infrastructure de transport maritime et aérien sont également programmés, à l'instar du port en eau profonde d'Enfidha et du nouvel aéroport de la capitale, Tunis.

De plus, des grands projets d'infrastructure routière seront lancés, notamment le pont fixe de Bizerte, l'autoroute Tunis-Kairouan-Sidi Bouzid-Kasserine- Gafsa - Tozeur, l'autoroute Boussalem - Frontières algériennes et les routes express transversales reliant les zones de l'intérieur du pays aux grands ports maritimes...

A cela s'ajoute le projet de réaliser un tronçon de 20 km d'autoroute reliant Médenine à Koutine. D'autres grands projets sont encore à signaler, notamment la réalisation d'une partie de la route entre Sfax et Gabès et l'autoroute transmaghrébine qui, à terme, devrait relier les 5 pays du Maghreb et desservir une cinquantaine de villes.

L'objectif est d'atteindre, à l'horizon 2030, 1 300 km d'autoroutes, 2 000 km de routes express et 1 800 km de routes structurantes dans les grandes villes. A cela s'ajoute le projet de relier toutes les villes tunisiennes à une autoroute ou une route express et ce, à moins de 60 km de distance.

Plusieurs autres grands projets de développement urbain sont programmés, notamment sous forme de partenariat public-privé (PPP), tels que les projets Taparura à Sfax, Sebket Sedjoui à Tunis et Sebket Ben Ghayadha à Mahdia. Aussi, divers projets de construction seront

lancés, notamment des hôpitaux à Kairouan, Gabès, Gafsa, Béja et El Jem.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La Tunisie bénéficie d'un bon niveau de desserte et de qualité de la plupart des services d'infrastructure, et cela à un coût raisonnable par rapport à d'autres pays. Les taux de desserte pour la téléphonie fixe,

l'électricité, l'eau potable et l'assainissement sont élevés, y compris dans les zones rurales.

La qualité de la gestion de ces infrastructures est également notable. Elle se manifeste en particulier par des taux de pertes faibles pour l'eau et l'électricité et par la continuité du service. Les acquis dans le secteur du transport, où d'importantes réformes ont été effectuées ou sont en cours d'achèvement, sont aussi manifestes.

4. CAPITAL HUMAIN

a. EDUCATION

Etat des lieux

L'éducation fait partie des priorités stratégiques du pays depuis son indépendance.

La Tunisie compte 14 universités, dont une université virtuelle permettant une formation à distance, 203 institutions d'enseignement supérieur publiques et 68 privées, où des étudiants tunisiens et étrangers de 49 nationalités poursuivent leurs études.

En 2018, les écoles primaires et secondaires comptent plus de 2 millions d'élèves inscrits dans le secteur public et environ 150 000 dans le privé. Depuis 30 ans, le nombre d'élèves inscrits dans les établissements privés a nettement augmenté.

Tendances et perspectives

L'Etat consent beaucoup d'efforts pour assurer une amélioration du système éducatif, par des réformes

continues des programmes éducatifs (curricula, ressources pédagogiques), l'amélioration de l'infrastructure (connectivité, équipements) et le perfectionnement de l'enseignement (cadres, enseignants, inspecteurs) et de l'apprentissage.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La politique en Tunisie a concentré ses efforts pour développer un système éducatif qui puisse produire une base solide de capital humain, en mesure de répondre aux besoins de la société et à son évolution.

Une forte priorité est accordée à l'enseignement des langues. La Tunisie dispose d'un vivier riche et diversifié d'enseignants et de cadres éducatifs hautement qualifiés, qui ont contribué au développement du système éducatif de plusieurs pays africains, arabes et islamiques.



b. FORMATION PROFESSIONNELLE

Etat des lieux

La formation professionnelle constitue une composante principale du système de développement des ressources humaines et un facteur pour le développement en général, en synergie et en complémentarité avec les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de l'emploi. Le système de formation professionnelle a pour objectif de qualifier les demandeurs de formation sur les plans professionnel, social et culturel, de développer les capacités professionnelles des travailleurs et de doter l'entreprise des moyens d'améliorer sa productivité et d'accroître sa compétitivité.

Tendances et perspectives

La Tunisie a développé une stratégie nationale pour réduire le taux de chômage, basée sur une amélioration de l'employabilité et de l'esprit « entrepreneurial » des jeunes diplômés.

L'Etat vise à renforcer les partenariats et les synergies entre les partenaires publics et privés, afin d'aligner les programmes de formation professionnelle sur la demande du marché du travail.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

Le partenariat avec les représentants des employeurs et les partenaires sociaux, ainsi que la coopération avec les branches professionnelles et les entreprises, sont des conditions décisives de la qualité et de la pertinence des systèmes de formation professionnelle. La Tunisie bénéficie sur ce plan, d'une situation privilégiée par rapport à d'autres pays euro-méditerranéens.

L'Etat et ses partenaires ont privilégié une approche par les compétences et une démarche basée sur la qualité et sur l'alternance. L'assurance qualité, axe majeur pour le développement du secteur, lui confère un rôle de leader à ce sujet dans la région (élaboration des référentiels, approche par compétences, développement de l'alternance et de l'apprentissage, classification nationale des qualifications, élaboration d'un répertoire national pour la qualité...). La Tunisie a notamment renforcé la formation en alternance avec l'entreprise, en s'ouvrant sur les nouveaux métiers et en ancrant la culture entrepreneuriale chez les apprenants et ce, grâce à un dialogue permanent et à un partenariat avec les employeurs.

c. SANTÉ

Etat des lieux

Le pays se classe parmi les premiers en Afrique dans le secteur de la santé et est considéré comme une destination régionale de confiance. Les compétences médicales et paramédicales tunisiennes sont hautement qualifiées.

Dans le secteur public, les Tunisiens ont un accès quasi-universel aux soins de santé de base. La plupart des meilleurs spécialistes du secteur public travaillent dans les centres hospitaliers universitaires associés aux universités du pays, situées dans les grandes villes.

Tendances d'évolution et perspectives

Le secteur de la santé présente un potentiel réel, notamment au vu de la volonté de l'Etat de renforcer et

moderniser les infrastructures sanitaires et de digitaliser le secteur, conformément à sa stratégie digitale nationale. En outre, les marchés de l'optique et du tourisme médical représentent des niches attractives. Par ailleurs, la coopération bilatérale est très active dans le domaine de la santé. Plusieurs projets de construction et de rénovation des infrastructures hospitalières sont en cours, y compris le renforcement des capacités de l'administration.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

En quelques années, la Tunisie s'est forgée une réputation de destination fiable et recherchée pour l'ensemble des interventions de chirurgie esthétique. Le secteur est bien organisé, avec des agences spécialisées qui assurent le suivi des dossiers et la prise en charge des patients. Avec des coûts très compétitifs comparés aux tarifs européens et un taux de réussite équivalent, la clientèle est au rendez-vous.

De plus, la Tunisie compte 95 sources naturelles chaudes ou froides aux vertus thérapeutiques multiples, la plupart étant situées dans la partie nord du pays. De même, les soins dentaires, dont les coûts sont souvent prohibitifs en Europe, sont prodigués avec un grand professionnalisme dans les nombreux cabinets et institutions sanitaires équipés du pays.

d. AFFAIRES SOCIALES

Etat des lieux

Les affaires sociales occupent une place fondamentale dans la politique de la Tunisie. Elles constituent l'un

des vecteurs du développement économique et social et contribue à la préservation de la paix sociale dans le pays, à la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide entre les générations et les différentes catégories socioprofessionnelles. Elles soutiennent ainsi l'amélioration continue du niveau de vie des personnes et des ménages et la consolidation de la stabilité et de la cohésion sociale.

Tendances et perspectives

La note d'orientation du Plan stratégique de développement 2016-2020 a introduit l'inclusion sociale comme base de la justice sociale, à travers le soutien des familles nécessiteuses et des populations ayant des besoins spécifiques, le renforcement des capacités, l'amélioration du capital humain et l'inscription de toutes les forces vives, notamment les jeunes et les femmes, dans le processus de développement.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

La politique d'inclusion sociale en Tunisie, citée comme exemple par plusieurs pays du Sud, consiste à permettre à chaque citoyen, y compris les plus défavorisés, de participer pleinement à la société. Elle vise à traiter différents problèmes, tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités hommes/femmes, etc. Plusieurs pays peuvent bénéficier de l'expertise et de la grande expérience accumulée par la Tunisie dans le domaine social, depuis l'indépendance.